



cours  
écrire  
ton  
court

# Appel de projets

## CONCOURS COURS ÉCRIRE TON COURT 2021-2022

**Cours écrire ton court (le « Concours »)** est organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en collaboration avec les Rendez-vous Québec Cinéma, le Festival REGARD et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC). L'institut national de l'image et du son (L'inis) offre l'ensemble des formations proposées dans le cadre du concours.

### OBJECTIFS

Permettre aux scénaristes émergents ayant débuté leur carrière professionnelle et souhaitant approfondir leurs connaissances :

- de développer un scénario de court métrage de fiction avec l'accompagnement d'un conseiller à la scénarisation;
- d'aborder certaines spécificités de l'écriture scénaristique et d'apprendre à présenter son projet en situation professionnelle;
- de collaborer avec des acteurs de l'industrie cinématographique et d'établir des contacts professionnels.

### DÉROULEMENT

Les activités se tiendront du **15 février au 27 mars 2022** inclusivement.

Les finalistes participeront à plusieurs sessions de développement créatif au cours desquelles ils bénéficieront de formations assurées par L'inis, du 16 au 20 février 2022 et du 4 au 6 mars 2022. Plusieurs activités professionnelles s'inscriront par ailleurs dans le cadre des Rendez-vous Québec Cinéma à Montréal (23 février au 5 mars 2022) et du Festival REGARD, festival international du court métrage au Saguenay (23 au 27 mars 2022), pour lesquels les finalistes bénéficieront d'une accréditation professionnelle.

**Les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont couverts afin d'assister aux ateliers à Montréal et à Saguenay pour les scénaristes n'habitant pas dans la région où se donne l'atelier ou suffisamment près.**

Les activités se tiendront en personne dans le respect des mesures de la Santé publique à la date de l'événement. Si ce scénario est impossible, les événements se tiendront en ligne. Le passeport vaccinal pourra être demandé pour la participation aux activités se déroulant dans le cadre des festivals.

Les gagnants des différents prix seront annoncés vers le **26 mars 2022**.

## INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par l'entremise du [portail électronique de dépôt sécurisé SOD@ccès](#).

Consultez [les instructions de dépôt prévues et la liste de documents à transmettre](#) à cet effet.

Nous vous invitons à consulter d'avance cette liste de documents à préparer afin de respecter la date limite d'inscription : **mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021, 23 h 59 (HNE)**.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être résident fiscal du Québec depuis au moins deux (2) ans.
- Posséder une expérience jugée appropriée par la SODEC. Par exemple : avoir mené à terme au moins une œuvre audiovisuelle narrative ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC.
- Être détenteur de tous les droits d'auteur du matériel original déposé de même que sur toute œuvre cinématographique pouvant en découler.
- Le projet soumis doit être un court métrage original de fiction, écrit en français ou en anglais.
- Un (1) seul projet par personne est accepté pour ce dépôt.

## NON ADMISSIBLES

- Les candidats jugés trop expérimentés par la SODEC pour se prévaloir d'une aide financière au programme d'aide à la création émergente, notamment en :
  - ◆ ayant déjà scénarisé un long métrage ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC;
  - ◆ ayant déjà scénarisé un projet financé par la SODEC dans le cadre de son programme d'aide à la production aux volets 1 et 3.
- Les étudiants à temps plein, excepté du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires, toutes disciplines confondues.
- Les candidats ayant déjà été finalistes de l'une des précédentes éditions de Cours écrire ton court.
- Les scénarios basés sur des adaptations littéraires, théâtrales ou autres et les types de projets identifiés dans les exclusions du programme d'aide à la création émergente.

## OBLIGATIONS DES CANDIDATS

S'engager à être disponible pour la totalité des activités et des ateliers proposés dans le cadre du concours, soit du **15 février au 27 mars 2022**.

## SÉLECTION

Les candidatures soumises, conformément aux critères d'admissibilité, seront transmises à un comité de sélection, formé de professionnels du cinéma, chargé de sélectionner les sept finalistes.

La SODEC communiquera uniquement avec les candidats dont le projet aura été retenu, vers le **20 janvier 2022**. La liste des finalistes retenus sera dévoilée vers le **24 février 2022**.

La sélection est sans appel, aucun commentaire portant sur l'évaluation des candidatures ne sera communiqué aux candidats non sélectionnés.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

**Proposition globale** : intérêt et nature engageante de la proposition, son incarnation cinématographique, son originalité, son état d'achèvement, sa capacité à rayonner au Québec et à l'étranger.

**Traitement narratif** : force du propos, efficacité de la structure dramatique, rythme du récit, cohérence du ou des points de vue, évolution des enjeux.

**Personnages** : problématique et quête, cohérence en fonction du genre, transformation, émotion et identification, qualité des dialogues.

**Nature cinématographique de la proposition** : force, vision et intérêt du style évoqué.

**Faisabilité** : faisabilité de la proposition scénaristique du point de vue budgétaire et artistique.

## PRIX

À la remise de la version définitive des scénarios, un jury constitué de professionnels de l'industrie cinématographique sélectionnera le(s) lauréat(s) de chacun des prix suivants :

### GRAND PRIX COURS ÉCRIRE TON COURT

Le grand prix Cours écrire ton court est remis par un jury au scénario le plus achevé et démontrant le meilleur potentiel cinématographique. L'ensemble du prix permettra au scénario vainqueur d'être porté à l'écran, s'il répond aux exigences du concours.

Le gagnant du grand prix recevra une bourse en scénarisation. Il recevra aussi un soutien en production, sous réserve que les futures entreprises de production, réalisateurs et producteurs choisis rencontrent les conditions d'admissibilité du [programme d'aide à la création émergente](#), et est sujet à l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat. Le scénariste lauréat pourra lui-même, sans obligation, réaliser son projet sous réserve qu'il rencontre, en tant que réalisateur, les conditions d'admissibilité du [programme d'aide à la création émergente](#).

#### ● Soutien au scénariste gagnant

- ◆ Un montant de 7 000 \$ remis par la SODEC.
- ◆ Un montant de 750 \$ remis par Télé-Québec.

#### ● Soutien de la SODEC en production

Une subvention à la production d'un montant pouvant atteindre 100 000 \$, le tout étant sujet au respect des conditions d'admissibilité du programme d'aide à la création émergente au moment du dépôt de la demande d'aide en production, ainsi que de l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat.

#### ● Équipement de tournage et postproduction

- ◆ Une valeur de 5 000 \$ en location d'équipements caméra et 5 000 \$ en location de salles de postproduction visuelle offerts par Post-Moderne.

#### ● Équipement de tournage

- ◆ Une valeur de 5 000 \$ en location d'équipements offerts par SLA Location.

● **Montage et mixage sonore**

- ◆ Une valeur de 3 500 \$ en location de salles pour le montage et le mixage sonore offerts par Bande à part audio coop.

● **Une licence de diffusion**

- ◆ Obtention d'une licence de diffusion du court métrage gagnant par La Fabrique culturelle, la plateforme culturelle numérique de Télé-Québec.

● **Diffusion en salle**

- ◆ Une diffusion privée au Cinéma Moderne pour une valeur de 500 \$ offerte par Post-Moderne.

● **Services juridiques**

- ◆ Une valeur de 2 000 \$ en services juridiques pour la production du court métrage offerts par le cabinet Lussier et Khouzam.

● **Consultations**

- ◆ Une rencontre d'information avec des représentants de la direction générale du cinéma et de la production télévisuelle de la SODEC.
- ◆ Une rencontre d'information sur le crédit d'impôt avec des représentants de la direction des mesures fiscales de la SODEC.

La contribution de chacun des partenaires peut être conditionnelle à l'obtention par le gagnant du soutien à la production de la SODEC.

**PRIX SARTEC**, d'un montant d'une valeur de 2 000 \$, récompensant le scénario francophone le plus achevé, autre que le grand prix.

- ◆ Chacun des participants se verra aussi offrir une formation de 7 h sur le logiciel Final Draft, offerte par la SARTEC.

**PRIX WGC**, d'un montant de 2 000 \$, récompensant le scénario anglophone le plus achevé, autre que le grand prix.

**PRIX L'inis**

Chacun des participants se verra offrir un certificat de réduction d'une valeur de 325 \$ valide à l'achat d'un cours à la carte ou d'un microprogramme offert par L'inis.

Pour les fins des présentes règles, le masculin inclut le féminin et vice versa lorsque nécessaire.

**POUR TOUTES QUESTIONS, CONSULTEZ [LA FOIRE AUX QUESTIONS](#).**



**Cécile Blanquet**

Coordonnatrice aux activités et événements

**514 841-2257**

[cecile.blanquet@sodec.gouv.qc.ca](mailto:cecile.blanquet@sodec.gouv.qc.ca)